



Nom commercial: Nigellae oleum

Numéro de la matière: 264150

Version: 1 / CH

Date de révision: 20.09.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.09.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nigellae oleum

N° d'article 26415000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Composant des produits cosmétiques, Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Phrase(s) S

6.1 Conserver sous azote.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 90064-32-7

EINECS-Nr. 290-094-1

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau. Laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux



Nom commercial: Nigellae oleum

Numéro de la matière: 264150

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 20.09.12

Date d'impression: 20.09.12

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Pas de précautions spéciales. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit d'extinction à sec, Mousse, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: fumée; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Séparer le produit de l'eau (par ex. écrémage, filtration).

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Danger d'inflammation quand soudage ou contenant vide.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition**



Nom commercial: Nigellae oleum

Numéro de la matière: 264150

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 20.09.12

Date d'impression: 20.09.12

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Ne pas requis.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	jaune
Couleur	jaune foncé
Odeur	caractéristique
pH	
Remarque	Non applicable
Point d'ébullition	
Valeur	> 350 °C
Point d'éclair	
Valeur	> 200 °C
Inflammabilité	
N'est disponible	
Vapour density	
Remarque	N'est disponible
Densité	
Valeur	env. 0.91 à 0.93 g/cm ³
Température	20 °C
Remarque	Relative Density according specification
Hydrosolubilité	
Remarque	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	
huile	
Remarque	soluble
alcool	
Remarque	soluble

9.2. Autres informations**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flammes. Protéger du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles



Nom commercial: Nigellae oleum

Numéro de la matière: 264150

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 20.09.12

Date d'impression: 20.09.12

Des agents d'oxydation forts, chlore fluide, oxygen concentré

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Non déterminé

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Mutagénicité

Remarque négatif

Toxicité reproductrice

Remarque négatif

Cancérogénicité

Remarque négatif

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

évaluation Bonne dégradabilité

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Pas de résultats d'études écologiques disponibles. Généralement pas dangereux pour l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID



Nom commercial: Nigellae oleum

Numéro de la matière: 264150

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 20.09.12

Date d'impression: 20.09.12

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination Not water hazardous
de l'eau (Allemagne)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.